Les prêts étudiants, la prochaine crise «subprime» ?

28/06/2012 à 6h03

Il y a maintenant déjà près de 4 ans, le mot « *subprime* » faisait son apparition dans le langage commun des français, avec le début de la « *subprime mortgage crisis* ». Mais une nouvelle crise est peut-être en train de naître aux États-Unis : la « *stud' prime crisis* » (stud' = student). Le montant des prêts accordés aux étudiants aux États-Unis atteignant des sommes faramineuses et le risque de défaut augmentant avec la hausse du chômage et du coût de la scolarité.

Étant donné le coût de la scolarité aux USA, le montant total des prêts étudiants attendrait, selon *The Wall Street Journal*… 1 000 milliards de dollars (source : Student-Loan Debt Tops $1 Trillion) ! Pour donner un ordre de grandeur, cela représente quasiment la moitié du total des actifs détenus par JP Morgan.

Selon une étude de Fitch Ratings publiée le 22 mars 2012 (source), 27% des prêts étudiants américains ont un retard de paiement de plus de 30 jours ! La forte hausse des retards de paiement et des défauts est due, toujours selon Fitch, à la situation macro-économique actuelle : le taux de chômage chez les jeunes aux États-Unis (source : Bureau of Labor Statistics) étant de 14% pour les 20-24 ans.

Selon les dernières statistiques du gouvernement américain (publiées en septembre 2011 pour l'année 2009), la hausse du taux de défaut est déjà visible en 2009, avec une hausse de 1,8 point par rapport à 2008 et de plus de 4 points par rapport à 2004 !

Mais la grande majorité des prêts étudiants aux USA sont garantis par l'État, ce qui fait que la hausse des défauts entraînerait mécaniquement une hausse du déficit américain. À

un moment ou à un autre, ce sont donc les contribuables américains qui devront payer !

> ***37 millions d'Américains ont un prêt étudiant, pour un montant moyen de 23 300 dollars ! Si le taux de défaut passait à 20%, cela pourrait donc représenter un coût pour l'État américain d'environ 200 milliards de dollars (soit environ 1,5 point de PIB).***

Lire l'intégralité de l'article sur Nouvelles de France